Description du besoins - AO-03569 - Lot A -

Ci-après désigné « Le demandeur » la société ALL4SPORT et toutes personnes la représentant.

Ci-après désigné « Le candidat », l'entreprise ou le groupement d'entreprise et toutes personnes la/les représentants proposant une réponse au présent appel d'offre.

Procédure:

Le présent document est une annexe de la procédure d'appel d'offre déposé sous le code AO-03569 et la dénomination « Refonte du SI ».

L'appel d'offre est alloti comme suit :

Lot A - « Vente »

Lot B - « Logistique »

Lot C - « Systèmes et réseaux »

Le présent document décrit le lot A « Vente ».

Périmètre :

Le périmètre est défini tel que le lot A « Vente » est restreint la refonte du système d'information pour les besoins des magasins et du service de vente en ligne. Néanmoins l'interconnexion et les échanges de données avec les lots B et C doivent être considéré dans la réponse au besoins et les livrables.

Description des besoins:

ALL4SPORT souhaite la mise en place d'un système d'information basé sur les dernières technologies, et privilégie les développements web pour leur portabilité.

Il est demandé au candidat de livrer ses réalisations sous la forme de <u>module</u> <u>inter-opérable</u>.

a) Module site marchand.

L'objectif du module site marchand est la réalisation d'une solution web publié permettant la présentation des produits proposés par l'entreprise.

L'application fournira:

- une présentation des produits triés par rayon (sport)
- une fiche détaillé pour chaque produit indiquant :
 - son prix de vente
 - son lieu de disponibilité (stock: Magasin ou Internet)
 - sa quantité disponible pour chaque lieu.

Chaque produit sera identifié selon les pratiques de l'entreprise.

b) Module de traitement des commandes client

L'objectif du module de traitement des commandes clients est de permettre la prise de commande et le suivie d'une vente.

ALL4SPORT souhaite avoir un suivi du traitement de la commande avec une gestion des état : transmise, validée, en préparation, expédiée, livrée ou retiré

Définition des états:

"transmise"

Détermine une commande validée et payé par le client qui est transmise au service client de l'entreprise et qui est en attente de validation.

"validée"

Détermine une commande qui a été confirmé par le service client et qui est en attente de mise en traitement. Le service client indique manuellement l'état sur l'application.

"en préparation"

Détermine une commande qui est prise en charge par un opérateur et en cours de préparation. L'opérateur indique manuellement l'état sur l'application.

"expédiée"

Détermine une commande qui est expédiée. L'opérateur indique manuellement l'état sur l'application.

"livrée"

Détermine une commande qui est confirmé comme livrée chez le client. Le livreur indique manuellement l'état sur l'application.

"retiré"

Détermine une commande qui est confirmé comme ayant été retiré par le client en magasin. Le vendeur magasin indique manuellement l'état sur l'application.

L'entreprise souhaite également fournir à ses clients un historique de leur commande avec un accès au détail de chacune:

- date de commande
- produits commandés
- quantité commandée
- prix unitaire, sous-total et total de la commande
- lieu d'expédition
- adresse de livraison

Chaque client sera identifié selon les pratiques de l'entreprise.

c) Module de gestion de vente en magasins

L'activité vente a en gestion les magasins et devra disposer d'une application dédié pour les vendeurs.

Cette application permettra au vendeur de réaliser une vente produit en magasin. Deux cas de vente :

- La vente client identifié. Le client fournit son nom et la vente est attribué à son compte client.
- La vente anonyme. Dans ce cas la vente est attribué au compte du magasin pour permettre un suivi de l'historique des ventes.

Le magasin dispose d'un stock dédié de produit. Une gestion du stock sera mise en place afin de suivre les disponibilités. Les produits seront identifiés comme appartenant au stock du magasin et les quantités seront soustraites lors des ventes.

Un processus de réapprovisionnement devra être mise en oeuvre.

Chaque quantité produit sera suivi et disposera d'un seuil de commande. Ce seuil déterminera une quantité en dessous de laquelle une demande de réapprovisionnement devra être émise.

Dans le cas d'un dépassement du seuil une demande de réapprovisionnement sera émise et transmise à l'activité logistique pour livraison. Lors de la livraison les quantités livrées seront ajoutées au stock.

Le candidat établira avec le lot B, la solution technique d'échange des informations.

d) Module de gestion des livraisons

Le module de gestion des livraisons devra permettre pour un retrait en magasin:

- de confirmer la disponibilité
- et de mettre en statut "réservé" les produits dans le stock du magasin concerné.

Pour une livraison à domicile l'activité de vente sous-traite la livraison à l'activité logistique qui prend en charge la préparation et l'expédition des commandes.

Le candidat établira avec le lot B, la solution technique d'échange des informations.

Les échanges doivent permettre :

- de valider la disponibilité du stock
- de transmettre les états de suivi de commande.

Infrastructure:

Le candidat établira pour l'ensemble des modules un cahier des charges techniques décrivant ses besoins en terme d'infrastructure système et réseau. Ce cahier des charges sera établi conjointement avec le lot C.

Méthodologie:

1) Livraisons

Il est demandé au candidat d'adapter son organisation de travail afin de permettre une livraison et une mise en production des modules au fil de l'eau. C'est à dire une livraison au fur et à mesure de l'avancement du projet. Le candidat ordonnancera les livraisons comme il le souhaitera.

2) Recettes

Chaque livraison fera l'objet d'une recette technique et fonctionnelle établie selon un document réalisé et fourni par le candidat. La recette sera validé en présence du demandeur et du candidat.

Sécurité du SI :

Le candidat met en oeuvre dans ses réalisations, ses échanges et ses conseils toutes les solutions permettant de garantir la sécurité des stockages et des échanges de données. Il s'appuiera également sur l'expertise du candidat du lot C pour la partie infrastructure.

Une identification et authentification des collaborateurs sur les applications est nécessaire et obligatoire.

Une identification et authentification des clients sur le site marchand est nécessaire et obligatoire.

Un échange crypté des données sera établi après authentification.

Les 2 activités de la société ALL4SPORT doivent faire l'objet de deux système d'information disjoint. Il s'agit d'échange de données entre les 2 activités et non d'interconnexion. Ces échanges devront être sécurisé et crypté.